REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

PRESIDENCE
SECRETARIAT GENERAL
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
UNITE DE GESTION DE PASSATION DES MARCHES

Avis de Consultation Ouverte

N° 028-ACPX/PRM/SG/PRMP/UGPM-2021

1. Le **PRESIDENCE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Fourniture de produits alimentaires à commande pour le CSI** ".
Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation Ã prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
Adresse : **Bâtiment Administratif - Palais d Etat Iavoloha**
Rue :
Etage / Numero de Bureau : **1er Etage - Porte 225**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré au Biment Administratif - 1er Etage - Porte 222 - Palais d Etat Iavoloha et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:
- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).
Le paiement devra être effectué :
- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **au Bâtiment Administratif - 1er Etage - Porte 222 - Palais d Etat Iavoloha** au plus tard le **21/06/2021** à **11 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:
- quatre cent cinquante mille Ariary (Ar450 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :
- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo et versé au trésor public.

à ANTANANARIVO Le 10/06/2021

La Personne Responsable des Marchés Publics

LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
ANDRIAMBOLOLOMANITSIHOARANA F
Rakotoarisoa

RABENANTOANDRO Ricky Seraphin